



UFR de MATHÉMATIQUES

PROCES VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES du 13 novembre 2003

Membres présents ou représentés : Sylvie BENZONI (à partir de 18h15), Vincent BORRELLI (jusqu'à 17h20), Isabelle CHALENDAR (procuration à Arlette MAYET), Stéphane GENIEYS (jusqu'à 18h10), André GOLDMAN, Josette LEFRANC, Olivier MATHIEU, Arlette MAYET, Olivier MARGUIN, Anne PERRUT, Maurice POUZET, Jean-Claude SIKORAV, Claude ROGER, Georges TOMANOV, Christiane USSEL (procuration à Josette LEFRANC).

Membres absents ou excusés : François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Minh Dang LE, Etienne TETE.

Membre invité : Myriam CHAMBE

Soit 15 membres présents ou représentés sur les 19 membres du Conseil en exercice.

Le Président du Conseil, Monsieur Marc Chamarie, ouvre la séance à 17h10.

1^{er} point de l'ordre du jour : approbation du PV de la séance du Conseil d'UFR du 25 septembre 2003 :

Le PV de la séance du 25 septembre est adopté par 11 voix pour et 2 abstentions, sur 13 votants.

2^e point de l'ordre du jour : vote du budget initial 2004 :

La directrice administrative, Mme Chambe, présente la proposition de budget initial. Pour cela, elle commente un tableau synthétique où les propositions de recettes ont été regroupées par nature :

1) Crédits recherche du quadriennal.

Les subventions ministérielles, identiques à 2003, sont amputées du prélèvement BQR (10 % sur les crédits de fonctionnement et d'équipement, sauf sur les crédits PPF) et du prélèvement pour frais d'infrastructures. Les montants 2004 de ce dernier ne sont pas encore connus, mais la Direction des Services Financiers a informé les composantes qu'ils seront un peu plus élevés qu'en 2003. C'est pourquoi dans le budget initial, ont été repris les montants 2003 légèrement augmentés. Les crédits alloués à l'ex-LaPCS par le biais d'un PPF sont finalement gérés par l'UFR, alors que la Présidence avait souhaité initialement qu'ils soient gérés par la DRED (Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales).

2) Dotation de niveau 2.

Les crédits pédagogiques n'ont pas encore été calculés par les instances compétentes de l'université, c'est pourquoi sont portés au budget initial 80% des montants inscrits au budget 2003. Messieurs Goldman et Pouzet demandent des explications claires sur le calcul des dotations car les chiffres donnés l'année dernière étaient incohérents, et notamment nettement insuffisants pour la Maîtrise MIM et le DESS. Les membres du Conseil mandatent le directeur de l'UFR pour qu'il demande une entrevue au Président du CEVU à ce sujet.

3) Crédits de DEA et de l'Ecole Doctorale.

Les montants 2004 n'ayant pas encore été communiqués par la DRED, sont inscrits au budget initial 80% des sommes allouées en 2003.

4) Autres recettes nouvelles : frais de dossiers des étudiants, crédits reversés par l'ENS pour le Magistère de Mathématiques, crédits reversés par l'IUFM pour la préparation au concours du CAPES, crédits IUF de Francis Clarke (3e année) et de Franck Wagner (2e année), ressources de l'IREM (avec une incertitude concernant la dotation ministérielle, pas encore connue pour 2003 ni 2004).

5) Recettes 2003 non inscrites au budget 2003.

6) Prévisions de reliquats 2003 des opérations pluriannuelles (contrats de recherche avec la Région)

Au total, la proposition de budget initial 2004 de l'UFR s'élève à 498 002 euros.

Cette proposition de budget est mise aux voix. Elle est adoptée par 9 voix pour et 4 abstentions, sur 13 votants.

3^e point de l'ordre du jour : informations sur les "mois-invités" :

Le Directeur informe les Conseillers des décisions de l'équipe présidentielle :

- mois UFR : Fock (1 mois), Xu (1 mois)

- mois Présidence : aucun dossier présenté par l'UFR n'a été retenu ; par contre, un mois invité est attribué à l'UMR Maply, à laquelle il est demandé de faire des propositions.

Monsieur Chamarie fait état d'un courrier du Président en réponse à sa demande d'explication sur ces décisions ; il en ressort que les demandes de l'UFR ne correspondaient pas aux priorités de l'UCBL (arc transalpin) et que l'affichage d'un mois à Maply se veut une contribution à la restructuration des équipes de Mathématiques.

Enfin, le directeur rappelle que le Président a refusé l'utilisation du support Mazza pour des mois invités ; ce support a donc été utilisé pour un recrutement d'ATER (Bagheri).

4^eème point de l'ordre du jour : restructuration des équipes de recherche :

Le directeur rappelle que les autorités de tutelle demandent le regroupement des équipes de Mathématiques en une seule unité de recherche pour le prochain contrat quadriennal (janvier 2007). Maintenant, l'UCBL veut accélérer le processus pour aboutir à une seule unité en janvier 2005. Une réunion convoquée par la DRED a eu lieu récemment à ce sujet ; il est demandé aux directeurs des UMR Maply et IGD et au directeur de l'UFR de se concerter pour remettre un projet de modalités de fonctionnement d'une telle unité pour le 3 décembre prochain. Le projet serait présenté, après avis des directions de la recherche des 3 établissements (UCBL, INSA, ECL) en assemblée générale des mathématiciens en janvier 2004. Monsieur Chamarie insiste sur la nécessité de faire des propositions réglant l'intégration rapide des enseignants-chercheurs actuellement hors unité reconnue. André Goldman et Maurice Pouzet contestent vivement cette façon de procéder. Monsieur Pouzet estime qu'il ne faut pas se voiler la face : les conflits internes à l'UFR ont abouti à cette situation.

André Goldman s'indigne de ne pas avoir été invité à la réunion et regrette que le directeur de l'ISTIL (auquel est rattaché l'ex-MCS) n'ait pas été non plus convoqué. Olivier Mathieu pense qu'on y verra plus clair dans les jours qui viennent et exprime son optimisme quant à une solution qui convienne à l'ensemble des mathématiciens.

5e point de l'ordre du jour : Masters :

Les dossiers Master ont été transmis au CEVU le 29 septembre dernier, pour envoi au Ministère avant la date limite du 17 novembre. Le directeur demande aux porteurs de projets d'informer le Conseil des avis en retour du CEVU et des éventuels points posant problème. Pour le Master professionnel "Ingénierie mathématique" présenté conjointement avec l'ISFA, Anne PERRUT répond qu'il n'y a pas de problème particulier et que le dossier sera transmis tel quel avec quelques modifications de détail concernant la rédaction.

Pour le Master Recherche "Mathématiques et applications", co-habilité UCBL-ENS, Georges Tomanov signale qu'il n'a aucune information officielle en ce qui concerne le problème "co-habilitation ou conventionnement" avec les écoles d'ingénieurs, St Etienne et Chambéry. Il semble qu'une décision politique ait déjà été prise au plus haut niveau de l'université pour imposer la co-habilitation avec l'ECL et l'INSA. Monsieur Pouzet regrette de ne pas avoir pu obtenir copie de ce dossier, alors qu'il le réclame depuis le mois de juin. Georges Tomanov informe d'autre part les conseillers de sa décision d'abandonner le pilotage du projet. Après débat, les membres du Conseil adoptent la décision suivante (8 voix pour, 5 abstentions) : inscrire dans le paragraphe "co-habilitation du Master" en page 3 du dossier Master recherche la phrase suivante "En cas de co-habilitation, les demandes des universités Jean Monnet et de Savoie seront considérées en priorité". De plus, suite à la démission de G. Tomanov, le Conseil désigne Claude Roger comme responsable de la préparation du dossier Master Recherche jusqu'à sa mise en place (10 voix pour, 3 abstentions).

6e point de l'ordre du jour : bibliothèque de Mathématiques

Monsieur Chamarie rappelle que le contrat prévoit l'intégration administrative de la bibliothèque dans le Service Commun de Documentation et son installation dans les futurs locaux libérés au rez-de-chaussée du bâtiment Jean Braconnier par le départ de l'ISFA à Gerland en juin 2004.

Lors d'une réunion présidée par Robert Garrone, Vice-Président du CA, ce matin 13 novembre, il a été convenu de lancer la phase préparatoire de l'opération : choix d'un bureau d'études et d'un maître d'oeuvre pour la réalisation d'un avant-projet sommaire. Avec l'accord de Monsieur Geck, responsable de la bibliothèque, et des directeurs des 2 UMR, un engagement financier à hauteur de 25 000 euros (estimation de la Division du Patrimoine et de la Logistique Immobilière) sera transmis par l'UFR à la Présidence.

7e point de l'ordre du jour : questions diverses

Pas de question diverse.

La séance est levée à 20h00

Marc Chamarie et Myriam Chambe